



**BUREAU  
VERITAS**

# COMMUNIQUE DE PRESSE

Neuilly-sur-Seine, France – 10 janvier 2023

## **Bilan semestriel du contrat de liquidité**

Au titre du contrat de liquidité confié par la société BUREAU VERITAS à EXANE BNP PARIBAS, en date de dénouement du 31 décembre 2022, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 163 922 titres BUREAU VERITAS
- 5 404 899 euros

Au cours du 2<sup>nd</sup> semestre 2022, il a été négocié un total de :

- Achat : 1 697 392 titres (4 870 transactions) pour un total de 42 404 337 euros
- Vente : 1 692 768 titres (5 828 transactions) pour un total de 42 317 792 euros

Il est rappelé que :

Lors du dernier bilan semestriel, en date de dénouement du 30 juin 2022, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 131 598 titres BUREAU VERITAS
- 6 158 519 euros

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2022, il a été négocié un total de :

- Achat : 1 976 483 titres (4 678 transactions) pour un total de 51 086 342 euros
- Vente : 1 895 384 titres (5 668 transactions) pour un total de 49 000 430 euros

Au 1<sup>er</sup> juillet 2021, date de mise en œuvre de la décision AMF 2021-01 du 22 juin 2021, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 95 649 titres BUREAU VERITAS
- 7 009 256 euros

Au 31 décembre 2018, date de mise en œuvre de la décision AMF 2018-1 du 2 juillet 2018, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 217 671 titres BUREAU VERITAS
- 4 059 308 euros